



POUR L'AMOUR DE LANORAIE,
POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

31 août 2018

Bulletin municipal de Lanoraie

Volume 10, numéro 9



Sur la photo (gauche à droite) : Nadine Carrières, directrice du Service des loisirs et de la culture, Gérard Jean, maire, Daniel Blais et Sandra Beauchamps, directeur général et conseillère à la vie associative de la Caisse Desjardins de D'Autray.

Les terrains de tennis municipaux sont officiellement ouverts!

Les terrains de tennis municipaux Jean-Louis-Le Scouarnec ont été inaugurés mardi dernier.

Entourés de citoyens et d'invités, M. Gérard Jean, maire de Lanoraie et M. Daniel Blais, directeur général de la Caisse Desjardins de D'Autray se sont échangé quelques balles avec des raquettes d'or en guise d'ouverture officielle des terrains.

La Municipalité a pu compter sur l'appui financier de la Caisse Desjardins de D'Autray, qui a agi à titre de partenaire principal dans ce projet. Découlant de la Politique de la famille et des aînés et étant une volonté des élus, un plan directeur des parcs et espaces verts sera réalisé sous peu. Cela orientera les futurs investissements dans le développement et le maintien des installations sportives et récréatives offertes aux citoyens.

Les améliorations dont les terrains de tennis ont bénéficié ne sont que le point de départ d'une série de changements positifs qui seront apportés aux installations sportives et récréatives de la municipalité. D'ailleurs, le terrain de soccer subira lui aussi une cure de rajeunissement d'ici le printemps prochain.

Cet automne, profitez des nouveaux terrains de tennis. Que ce soit avec les enfants ou entre amis, amateurs ou professionnels, tous êtes invités à y jouer. Nous vous rappelons que des raquettes et des balles peuvent vous être prêtées gratuitement lors des heures d'ouverture du Centre sportif. Vous n'avez qu'à les demander au surveillant sur place.

Projet d'ordre du jour

Séance du mardi, 4 septembre 2018, à 20 h.

1. Vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 13 août 2018;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Courrier :
 - 5.1. Correspondance;
 - 5.2. Suivi – dossiers;
 - 5.3. Information;
6. Administration :
 - 6.1. Salon du cadeau;
 - 6.2. Projet de règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
 - 6.3. Projet de règlement sur la perception des taxes dues pour l'opération et l'entretien des barrages;
 - 6.4. Nomination du maire suppléant;
 - 6.5. Modification du logiciel de taxation;
 - 6.6. Répondant en matière d'accommodement (projet de loi 62);
 - 6.7. Permis de la Régie des alcools, des cours et des jeux – Lanoraie-Montagrier;
7. Sécurité publique;
8. Travaux publics :
 - 8.1. Entretien d'hiver des chemins – dépôt de soumissions;
 - 8.2. Fossés – rang du Petit-Bois-d'Autray;
 - 8.3. Équipement – camion;
9. Période de questions;
10. Hygiène du milieu :
 - 10.1. Collecte des feuilles;
11. Loisirs et culture :
 - 11.1. Dépôt du rapport – spectacles 2018;
 - 11.2. Dépôt du rapport – Les péchés mignons de Lanoraie;
 - 11.3. Budget – Journées de la culture;
12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - 12.1. Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Modification aux dispositions particulières à la zone P1-2;
 - 12.2. Adoption du règlement numéro 1072-6-2018 modifiant les règlements de lotissement;
 - 12.3. Adoption du règlement numéro 1077-3-2018 modifiant les règlements sur les conditions d'obtention de permis;
 - 12.4. Demande d'autorisation de démolition – 114, Grande Côte Ouest;
 - 12.5. Demandes de permis – PIIA;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

Avis aux citoyennes et citoyens

Séance publique de consultation

Mardi, le 4 septembre

Salle du conseil (57, rue Laroche)

19 h

N° 1071-64-2018 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Modification aux dispositions particulières à la zone P1-2 »

Ce projet de règlement a pour objet de permettre, entre autres, l'entreposage extérieur et une aire de stationnement sous certaines conditions dans la zone P1-2 (zone publique au nord de la rue Faust).

19 h 30

N° 1072-6-2018 ayant pour titre « Règlement modifiant les règlements de lotissement numéros 270-90 et 106-92 et leurs amendements – Frais relatifs à des fins de parcs ou terrains de jeux »

Ce projet de règlement a pour objet, entre autres, d'établir le fonds de parc et terrain de jeux à 7.5 % pour les opérations cadastrales et d'établir des normes pour les sentiers piétonniers.

N° 1077-3-2018 ayant pour titre « Règlement modifiant les règlements relatifs aux conditions d'obtention de permis numéros 272-90 et 108-92 et leurs amendements – Disposition relative aux immeubles dont l'immatriculation à titre de lot distinct n'a pas fait l'objet de délivrance d'un permis de lotissement en raison du fait qu'elle a résulté de la rénovation cadastrale »

Ce projet de règlement a pour objet de retirer les frais de fonds de parc et terrain de jeux lors d'obtention de permis aux immeubles ayant déjà un lot distinct dû à la rénovation cadastrale.

Séance du conseil

La séance du conseil municipal est le moment où les élus se réunissent pour prendre des décisions. Ces décisions doivent prendre la forme d'une résolution ou d'un règlement.

Les séances du conseil doivent se dérouler dans un climat sain et respectueux et, le cas échéant, selon le règlement de régie interne de la municipalité. L' élu ou l' élue qui préside la séance – habituellement le maire – voit à l' application du règlement et, plus généralement, au maintien de l' ordre et du décorum.

Présenté au début de la séance, l' ordre du jour permet d' en ordonner le déroulement. Les gestionnaires et les fonctionnaires municipaux prépare généralement un projet d' ordre du jour et en discute avec le maire. Toutefois, le contenu définitif de l' ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les élus peuvent donc modifier l' ordre du jour d' une séance ordinaire du conseil.

Chacune des séances du conseil, qu' elle soit ordinaire ou extraordinaire, doit comprendre au moins une période de questions. Toute personne présente désirent intervenir ou poser des questions peut le faire pendant cette période. Le conseil peut adopter un règlement pour fixer la durée de cette période, le moment où elle a lieu durant la séance et la procédure à suivre.

Fête du travail

Veillez prendre note qu'en raison de la Fête du Travail, les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque seront fermés le **lundi, 3 septembre** prochain.

Ventes de garage bi-annuelles

Les **ventes de garage** seront permises (**sans permis**) sur le territoire de Lanoraie les **1^{er}, 2 et 3 septembre**.

Profitez des trois jours qui viennent pour vendre vos objets ou aller à la recherche de trésors dans le voisinage!

Notez que les ventes de garage sans permis seront à nouveau permises les 18, 19 et 20 mai 2019, lors de la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes.

Heures d'ouverture de la saison estivale

Veillez prendre note que les heures d'ouverture estivales des services administratifs sont toujours en vigueur. Vous pouvez communiquer avec les différents services de la municipalité selon l'horaire suivant :

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

L'horaire régulier (9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi) reprendra à compter du mardi, 9 octobre.

4^e versement taxes municipales

Le prochain versement des taxes municipales est dû pour le 10 septembre.

Ce quatrième versement peut se faire au comptoir des différentes institutions financières, au guichet automatique, en ligne avec Accès D, par chèque (envoi postal aussi accepté), argent comptant ou Interac au comptoir de l'hôtel de ville situé au 57, rue Laroche. Pour avoir plus de renseignements, communiquez avec le Service de la taxation au 450 887-1100, poste 3000.

Écocentre de Saint-Thomas : 1000 kilos gratuits!

Tous les propriétaires peuvent aller porter gratuitement des débris à l'écocentre de Saint-Thomas, jusqu'à un poids total de 1000 kilos par adresse. Chaque bloc de 1000 kilos supplémentaire coûte 66.28 \$.

Pour les propriétaires détenant plus d'une propriété sur le territoire de Lanoraie, sachez que 1000 kilos par adresse vous sont accordés. Vous devez simplement fournir un compte de taxes à titre de pièce d'identité (matricule), pour chacune de vos propriétés.

Sécurité civile : automate d'appel

Au cours du dernier mois, l'automate d'appel a été utilisé lors des coupures d'eau et nous avons remarqué que plusieurs citoyens n'y sont pas inscrits ou que les coordonnées ne sont plus valides.

Il est de votre responsabilité de vous inscrire à ce système de communication qui vous appellera ou vous enverra un message texte en cas d'urgence ou d'événement majeur. **L'automate d'appel est un outil de sécurité civile. Nous vous recommandons fortement de vous y inscrire ou de faire la mise à jour de vos coordonnées.**

<p>Vous êtes inscrit si :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • vous avez transmis vos coordonnées à la Municipalité mentionnant vouloir être inscrit à l'automate d'appel; • votre numéro de téléphone résidentiel figure dans un annuaire téléphonique du territoire.
<p>Vous n'êtes pas inscrit si :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • vous n'êtes pas abonné à la téléphonie résidentielle avec les services de Bell; • vous avez seulement un cellulaire; • vous avez un numéro de téléphone confidentiel; • vous êtes déménagé au courant de l'année à l'intérieur de la municipalité; • vous êtes un nouveau résident.

Vous n'êtes pas inscrit ou vous devez mettre à jour vos coordonnées? Nous vous invitons à le faire dès que possible en suivant les indications décrites sur notre site internet www.lanoraie.ca, onglet *Citoyen*, sous-onglet *Service automate d'appel*.

Si vous n'avez pas accès à Internet, laissez-nous vos coordonnées à inscrire (nom, adresse et numéro de téléphone) au 450 887-1100, poste 3000.

Il vous est possible de recevoir les messages de l'automate sur votre ligne résidentielle et sur votre téléphone cellulaire. Vous n'avez qu'à inscrire les deux numéros à l'inscription.

Pour toute information ou support, veuillez communiquer avec nous au 450 887-1100, poste 3000.

Nous vous remercions de prendre ces quelques minutes pour contribuer à la sécurité de tous!

■ Permis pour travaux

Le Service d'urbanisme vous rappelle que les travaux intérieurs et certains menus travaux nécessitent un permis avant d'être entrepris. Que ce soit pour rénover une cuisine, une salle de bain ou un sous-sol, l'obtention d'un permis ou certificat vous évitera peut-être d'avoir des problèmes dans le futur.

En cas de doute, il est important de vous renseigner. Afin de valider si vos travaux nécessitent l'obtention d'un permis ou d'un certificat, venez nous rencontrer à l'hôtel de ville, sur rendez-vous ou contactez-nous par téléphone au (450) 887-1100, poste 3010 ou par courriel au urbanisme@lanoraie.ca.

Bons travaux!



■ Activités libres gratuites pour tous

Aucune inscription requise

Présentez-vous sur place durant les heures indiquées!

Au gymnase de l'école La Source D'Autray
(31, Chemin de Joliette)

Badminton

Mercredi soir

19 h à 21 h

Du 19 septembre au 12 décembre

Volley-ball

Jeudi soir

19 h à 21 h

Du 20 septembre au 13 décembre

■ Centre sportif : horaire d'automne

Voici l'horaire du centre sportif pour la saison automnale.

Cet horaire est valide du vendredi 31 août au mercredi 31 octobre, à 21 h 45.

Lundi au vendredi : 15 h à 21 h 45

Samedi et dimanche : 9 h à 21 h 45

Prenez note que les heures d'ouverture sont différentes lors des journées fériées, les congés scolaires et les journées pédagogiques, soit de 9 h à 21 h 45.



les journées de la culture

28 au 30 septembre

Les mots à l'honneur

Par leur couleur, leur histoire, leur sens, leur sonorité, les mots nous font rêver, nous définissent et nous unissent. Ils sont le miroir de toutes les cultures, ils font notre culture.

Information ou inscription
450 887-1100, poste 3017

Murale collective

Tout le mois de septembre. Venez inscrire une expression, un dicton ou un proverbe suivi de sa signification sur notre murale collective!

« Portraits d'écrivains » par Stephen Grenier, artiste peintre

Exposition d'une vingtaine de ses tableaux et vernissage. Certains tableaux seront exposés à la bibliothèque durant le mois d'octobre.

Vernissage

28 septembre | 19 h à 21 h

Exposition complète

29 septembre | 9 h 30 à 12 h 30

Tournoi de Scrabble

Venez vous amuser et vous mesurer à d'autres joueurs lors du tournoi (jeu traditionnel). Prix de participation et prix au vainqueur.

Samedi 29 septembre
Dès 13 h

Inscription obligatoire
Places limitées, faites vite!

Conférence gratuite : Le fléché

Vendredi, 7 septembre

19 h à 21 h

Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay

(12, rue Louis-Joseph-Doucet)

Conférencière : Marie-Berthe Guilbault

Venez en apprendre davantage sur cette technique de tissage aux doigts qui relève de l'artisanat traditionnel québécois auprès d'une artisane réputée de la région.

Inscription obligatoire (450 887-1100 poste 3017)

Il est important de s'inscrire rapidement aux activités annoncées à la bibliothèque. Elles ont souvent une capacité d'accueil limitée. Aussi, s'il n'y a pas assez d'inscription, l'activité sera annulée une semaine à l'avance.

Horaire de la bibliothèque

Horaire de la bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay

Lundi	13 h à 16 h	Jeudi	19 h à 21 h
Mardi	19 h à 21 h	Vendredi	10 h à 12 h
Mercredi	13 h à 16 h		19 h à 21 h
	19 h à 21 h	Samedi	9 h 30 à 12 h 30

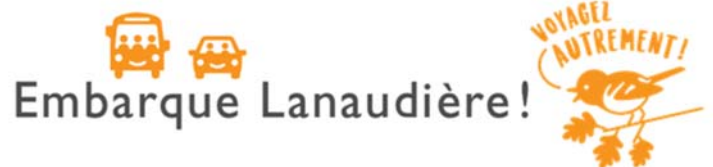
La bibliothèque sera fermée lundi, le 3 septembre prochain en raison de la Fête du Travail.

Les mythes du covoiturage avec EmbarqueLanaudière.ca

Lorsqu'on pense au covoiturage plusieurs idées sautent à l'esprit, comme le changement d'habitude ou le voyage avec des inconnus. Le site Web (www.embarquelanaudiere.ca) de covoiturage et de transport collectif et actif permet de répondre à ces questionnements. Voici quelques réponses aux mythes sur le covoiturage :

- Je ne peux offrir du covoiturage qu'entre le domicile-travail/Faux, tout trajet peut être publié;
- Je ne fais pas confiance aux covoitureurs que je ne connais pas/Il est possible de consulter les notes données entre covoitureurs et ainsi savoir si la personne est fiable, courtoise et sécuritaire au volant;
- C'est un changement d'habitude/Vrai, mais cela ne demande que quelques minutes de votre quotidien en répondant aux covoitureurs intéressés à se déplacer avec vous;
- Je dois faire un détour/Faux, le conducteur choisit le point de départ et la destination de son choix;
- Je suis obligé d'offrir le retour/Faux, car certains passagers n'ont pas besoin de retour ou ils peuvent trouver un second trajet de retour disponible sur le site Web;
- Le covoiturage ce n'est que pour protéger l'environnement/Faux, ce sont aussi des économies quotidiennes, un transport sécuritaire, une réduction du trafic et le plaisir de rencontrer des gens.

Pour offrir ou réserver du covoiturage ou pour toute question sur le transport collectif, visitez le site Web (www.embarquelanaudiere.ca) et allez dans l'onglet « Nous joindre » pour écrire ou appeler le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.



Groupe Populaire Déclic

La formation Déclic Action

Du 17 septembre 2018
au 1^{er} février 2019

Dans les locaux de Déclic
584 rue Montcalm,
Berthierville, J0K 1A0

Pour information, communiquez
avec Monique Clermont
450-836-0036, poste 2.

De bons outils pour la recherche d'emploi

Vous voulez travailler? Vous avez besoin d'un coup de pouce?

Le Groupe Populaire Déclic vous offre une formation de 18 semaines :
6 semaines de 3 jours et 12 semaines de 4 jours, de 9 heures à 16 heures.

Une formation gratuite

- ✓ Connaissance de tes forces et de tes intérêts
- ✓ Outils de recherche d'emploi
- ✓ Stages en entreprise
- ✓ Soutien à la recherche d'emploi

Possibilité d'allocation de formation, de garderie et de frais de transport***

*** Une formation réalisée en collaboration avec Emploi-Québec.

Lanoraie-Montagrier

Les Lanorois recevront la visite des Agrésiennes et Agrésiens du **10 au 18 septembre prochain**. Plusieurs activités sont organisées et les citoyens sont invités à y participer.

Voici donc la programmation des activités auxquelles vous pouvez vous joindre. Les places sont limitées, alors communiquez rapidement avec Mme Hélène Robillard, secrétaire pour le Comité de jumelage Lanoraie-Montagrier, au 450 887-2239 ou par courriel à helenerobillard@outlook.com. Les places seront données en ordre de réponse.

Mardi le 11 septembre : Départ en autobus à 10 h 30.

Dîner à la cabane à sucre chez Dany (195, rue de la Sablière, Trois-Rivières)	29,50 \$
Visite du Village de St-Élie-de-Caxton	18,50 \$
Souper au village	25,00 \$
Retour à Lanoraie prévu à 21 h	

Mercredi le 12 septembre : Départ en auto à 11 h.

Visite des jardins et de la Maison Antoine Lacombe	10 \$
Dîner sur place	20 \$
Visite de la cathédrale de Joliette : les œuvres d'Ozias Leduc	
Souper : Restaurant-École de l'Académie d'hôtellerie et de tourisme de Lanaudière	
355, rue Sir Mathias-Tellier sud, Joliette	25 \$
Retour en soirée	

Jeudi le 13 septembre :

Départ en autobus pour l'Île d'Orléans à 8 h 30	
Visite guidée en autobus pour le tour	2 \$
Dîner sur l'Île	26 \$
Chutes Montmorency, téléphérique	21 \$
Visite du Vieux Québec	
Souper : Vieille maison du spaghetti	35 \$
Retour à Lanoraie 21 h 30	

Vendredi le 14 septembre :

Rallye à pied dans le village 10 h	
Dîner Food truck	30 \$
Cérémonie de la signature de la charte	
Souper et soirée au Pavillon Jean-Bourdon	50 \$

Samedi le 15 septembre :

Départ en autobus à 14 h	
Grande roue dans le vieux port	24,55\$
Basilique Notre-Dame (Aura) 18 h	22,20\$
Souper à la rôtisserie Grenache à Repentigny	

Dimanche le 16 septembre : Départ en auto à 10 h 30

Brunch à L'Hippodrome de Trois-Rivières (À 11 h 30 au 1850, Boulevard des Forges)	24 \$
Course de chevaux	
Souper dans un restaurant à déterminer	30 \$ (environ)

Pour information supplémentaire, communiquez avec Mme Hélène Robillard, au 450 887-2239.



Club de l'Âge d'or de Lanoraie

Déjeuner continental et début de la nouvelle saison

Le Club entreprendra sa nouvelle saison d'activités avec le déjeuner continental du **dimanche 9 septembre de 9 h à 13 h**. Le déjeuner est gratuit pour les membres, alors c'est le temps de renouveler votre carte, autrement, il vous en coûtera 20 \$ par personne. Le tout se déroule à la maison des aînés Bertrand-Boisjoly au 328, rue Notre-Dame. Communiquez avec nous pour réserver votre place : 450 916-6000.

Cours de yoga (pour tous les âges)

De plus le club est heureux d'annoncer que Janie Pelletier, professeure de yoga, sera de retour à la maison des aînés Bertrand-Boisjoly pour la saison 2018-2019. Elle débutera ses cours dès le lundi, 10 septembre 2018.

Il y aura deux horaires de cours disponibles : soit de 17 h 15 à 18 h 15 ou de 18 h 45 à 19 h 45. Pas besoin d'être membre pour s'inscrire! Il vous en coûtera 150 \$ pour une session de 10 cours.

On peut rejoindre Janie par téléphone au 450 944-1440 ou par courriel à l'adresse janiepyoga@gmail.com.

Message de la Sureté du Québec

GARDEZ L'ŒIL OUVERT : STRATAGÈMES LIÉS À L'AGENCE DU REVENU CANADA

La Sûreté du Québec désire sensibiliser la population relativement à des stratagèmes de fraudes liées à l'Agence du Revenu Canada (ARC) qui sont plus fréquentes.

Les deux types de fraudes sont observés. La première consiste à établir un contact avec les citoyens par téléphone. Les fraudeurs expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils doivent un montant d'argent et qu'un paiement doit être fait rapidement afin d'éviter d'être arrêté par les policiers. Après s'être entendu sur un montant, la victime doit rapidement aller porter de l'argent dans un bureau de change de la région ou par le biais de cartes de crédit prépayées, cartes-cadeaux iTunes et autres cartes-cadeaux prépayées. En ce qui concerne le deuxième stratagème, les fraudeurs entrent en contact par courriel en leur mentionnant qu'ils ont droit à un remboursement d'impôts. Les victimes doivent cliquer sur un lien afin de mettre à jour leur dossier fiscal et ainsi fournir des renseignements personnels.

La SQ rappelle de rester vigilant et d'être conscient de ces types de stratagème frauduleux utilisés par des imposteurs qui se font passer pour des employés de l'ARC. L'ARC ne demande jamais de fournir des renseignements personnels par courriel. En temps normal, les agences gouvernementales procèdent en envoyant des avis de cotisations par courrier et non par téléphone ou par courriel.

Rappelez-vous : Si quelqu'un vous demande de lui transférer des fonds, il s'agit probablement d'une fraude.

Soyez prudent : N'envoyer jamais d'argent, de données bancaires ou de données relatives à votre carte de crédit à une personne que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Réfléchissez : N'acceptez pas de chèques ou de mandats dont la somme est supérieure au prix convenu. Retournez le document à l'acheteur et demandez-lui de vous retourner le paiement exact avant de livrer les articles ou de fournir les services.

Posez-vous des questions : Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que je ne donnerais pas habituellement dans ma déclaration de revenu? Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que l'ARC possède déjà dans ses dossiers?

Valider : Une simple vérification auprès de votre institution bancaire ou auprès de votre corps de police local peut vous éviter d'être victime de fraude.

Informez-vous : Consultez le site du [Centre antifraude du Canada](#) et de [l'Agence du Revenu Canada](#) pour vous protéger contre ces types de fraudes.

Toute information au sujet de ce réseau peut être signalée de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.



Réseau des aidants naturels D'Autray

Place à la programmation d'automne du Réseau des aidants naturels d'Autray (RANDA)

Vous prenez soin d'un proche (parent, enfant, conjoint ou ami) malade ou ayant des incapacités significatives (exemple : handicap)? Il habite ou non avec vous? Vous êtes un proche aidant! Le Réseau des aidants naturels d'Autray (RANDA) peut vous soutenir dans votre rôle. Vous avez besoin de parler, vous souhaitez obtenir de l'aide ou vous souhaitez partager avec des aidants vivant une situation similaire à la vôtre, nous sommes exactement la ressource qu'il vous faut!

Pour la rentrée, le RANDA a préparé une programmation qui, pour sûr, saura répondre à vos besoins.

Conférences

Conférence gratuite : « L'usure de compassion : jusqu'où aller sans se brûler? »

Offerte par Mme Madeleine Fortier, cette conférence vous permettra d'aider, sans vous brûler!

Date : Mardi 18 septembre

Heure : 9 h 30 à 12 h

Lieu : Salle adjacente à la bibliothèque de Sainte-Geneviève-de-Berthier, 391, rue de la Bayonne Sud

Coût : Gratuit

Confirmez votre présence avant le 14 septembre

Conférence gratuite : « Ce n'est pas correct »

Comment prévenir la maltraitance chez les personnes vulnérables.

Date : Mardi 27 novembre

Heure : 9 h 30 à 11 h 30

Lieu : Hôtel de Ville de Berthierville, 588, rue Montcalm, salle 308

Confirmez votre présence avant le 23 novembre.

Rencontres de groupe

Café-rencontre pour proches aidants

Venez discuter de différents thèmes qui touchent les aidants naturels. En toute confidentialité et sans obligation d'assiduité.

Dates : Les mardis 11 septembre, 2 octobre, 13 novembre et 4 décembre

Heure : 9 h 30 à 11 h 30

Lieu : Hôtel de Ville de Berthierville, 588, rue Montcalm, salle 308

Souper rencontre pour proches aidants

Venez discuter de différents thèmes tout en partageant un bon repas. En toute confidentialité et sans obligations d'assiduité.

Dates : 6 septembre, 4 octobre, 15 novembre et 6 décembre

Heure : Dès 18 h

Lieu : Pizzeria Le Christian, 740, rue Notre-Dame, Berthierville

Coût : Le prix de votre repas

Confirmez votre présence avant le mercredi précédent la rencontre.

Pour inscription ou pour informations, contactez-nous par téléphone au 450 836-0711.



Bonne rentrée scolaire à tous!

En ce début d'année scolaire, la municipalité est fière d'être un membre du CRÉVALE et d'appuyer la réussite éducative.

Voici une capsule écrite par le CRÉVALE pouvant vous être utile.

Bonne rentrée à tous!

Trois saisons pour aider son enfant

Tout le monde s'entend sur l'importance du rôle des parents dans la réussite éducative d'un enfant. Tout au long de l'année, 1001 petits gestes sont à la portée des parents pour que leurs enfants réussissent leur parcours scolaire.

À l'automne

Votre enfant entre au primaire, au secondaire ou au cégep? Restez à l'affût des signes de stress; s'ils persistent, discutez avec lui pour trouver des solutions ou faites appel au personnel de l'école.

Profitez des journées portes ouvertes des écoles pour faire découvrir à votre enfant son prochain lieu d'études.

À l'hiver

En janvier, prenez cette résolution en famille : mettre à l'agenda 20 minutes de lecture par jour. Maintenez cette habitude durant l'année scolaire et votre enfant profitera de l'équivalent de 60 jours d'école de plus!

Profitez des Journées de la persévérance scolaire (du 11 au 15 février 2019) pour valoriser l'éducation et encourager les jeunes qui vous entourent à poursuivre leurs études.

Au printemps

Lors des examens de fin d'année, il est possible que votre enfant vive un certain stress. Pour l'aider, il suffit parfois d'écouter ses peurs, sans jugement, pour trouver des solutions adaptées.

La fin de session est synonyme de début de l'emploi d'été de votre enfant? Rappelez-lui que, jusqu'à la fin, ses études doivent demeurer LA priorité s'il veut réaliser ses rêves d'avenir.

Et l'été suivant, viendra de nouveau le moment de se créer de beaux souvenirs en famille!

Rédaction : crevale.org



Appel de projet

Organismes à but non lucratif, coopératives et municipalités de la MRC sont invités à proposer des initiatives ayant un impact concret sur leur milieu. Des secteurs tels que le tourisme, l'environnement, l'industrie agroalimentaire comportent des enjeux ciblés par la MRC.

Il est nécessaire de d'abord signifier son intérêt à Joëlle Paiement, agente de développement local de DÉA, qui s'assurera de l'éligibilité du projet, par téléphone au 450 836-7007 poste 2526 ou à jpaiement@mrcautoray.qc.ca. Les personnes intéressées ont jusqu'au **jeudi 18 octobre prochain à 16 h 30** pour le faire.



Société d'histoire de Lanoraie



CULTURE DU TABAC - APPEL À TOUS :

À partir de mardi, le 4 septembre venez partager vos connaissances sur la CULTURE DU TABAC à Lanoraie : textes, photos, entrevues et discussion pour notre prochaine exposition.

Dimanche, 30 septembre entre 10 h et 16 h.

LES « JOURNÉES DE LA CULTURE » à L'ESCALE-DU-ROY

Sous le thème : « **J'aime les mots** »

« **Invitation au compérage des vins lanorois et à la jonglerie des sobriquets lanorois** »

Venez partager avec les vignerons de Lanoraie vos connaissances. Ils nous dévoileront l'histoire des noms choisis pour leurs vins et ils nous en feront déguster.

SEPTEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Autres dates importantes

1er, 2, 3 septembre — Ventes de garage

10 septembre — Versement de taxes

28 au 30 septembre — Journées de la culture

Légende :

= Collecte des ordures

= Collecte des matières organiques

= Collecte des matières résiduelles

= Bureaux fermés (Férié)

= Séance du conseil et consultations publiques